

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 08 JUIN 2020**

Date de convocation : 02 juin 2020

Date d'affichage : 02 juin 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

L'an deux mille vingt, le huit juin à dix-neuf heures.

Étaient présents : M. Pascal LEFEVRE, Mme Marie-Laure PICARD, Mme Maryse DELIGNY, M. Jacques De COCK, Mme Aline BOCQUET, M. Jean-Claude LESAGE, M. Joël JOUGLET, Mme Laurence THOMA, M. Sébastien BARONICK, M. Yannick ROUSEAU, Mme Véronique ROUX, Mme Elisabeth De FARIA, Mme Mélina PEIXOTO, Mme Sylvie DENIZOT, M. Cédric DA SILVA formant la majorité en exercice.

Secrétaire : Mme Aline BOCQUET.

DELIBERATIONS :

N°2020/006

A l'ouverture de la séance, M. Pascal LEFEVRE précise qu'il n'y a eu aucune passation entre le maire sortant M. Christian TOULLIC et le maire entrant M. Pascal LEFEVRE.
En conséquence, M. Pascal LEFEVRE émet des réserves sur les dossiers en cours.

INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS :

- Indemnité du maire applicable au taux de 40.30 % de l'indice 1027
- Indemnité 1ère adjointe : 15.80% de l'indice brut terminal de la fonction publique avec effet au 02 juin 2020
- 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} adjoints : 9% de l'indice brut terminal de la fonction publique avec effet au 02 juin 2020.

Délibération adoptée à l'unanimité.

N° 2020/007

DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE :

Monsieur Pascal LEFEVRE lit à haute voix les délégations qui lui sont attribuées.
Délibération votée à l'unanimité.

N° 2020/008

CREATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES :

PLU : Président => M. Le Maire Pascal LEFEVRE ; Membres : Tout le Conseil Municipal

FINANCES : Présidente => Mme Marie-Laure PICARD; Membres : Tout le Conseil Municipal

TRAVAUX, BATIMENT, VOIRIE, RESEAUX, SECURITE ROUTIERE :

Président =>M. Le Maire Pascal LEFEVRE ; Membres : Tout le Conseil Municipal

URBANISME, AMENAGEMENTS INDUSTRIELS ET ARTISANAUX :

Président =>M. Joël JOUGLET; Membres : M. Sébastien BARONICK, M. Yannick ROUSEAU, Mme Laurence THOMA, M. Jacques De COCK, Mme Marie-Laure PICARD, M. Pascal LEFEVRE

INFORMATIONS :

Présidente => Mme Marie-Laure PICARD; Membres : Mme Aline BOCQUET, Mme Maryse DELIGNY, M. Jean-Claude LESAGE, Mme Mélina PEIXOTO, M. Pascal LEFEVRE, Mme Elisabeth De FARIA

ANIMATIONS COMMUNALES :

Présidente=> Mme Sylvie DENIZOT; Vice-Présidente : Mme Véronique ROUX ; Décisions : Tout le Conseil Municipal. Groupe de Travail : M. Cédric DA SILVA, M. Sébastien BARONICK, Mme Maryse DELIGNY, Mme Aline BOCQUET, Mme Marie-Laure PICARD

| | |
|----------------------------------|--|
| | <p>ECOLE PERISCOLAIRE et CANTINE : Présidente=> Mme Mélina PEIXOTO ; Vice-Présidente : Mme Maryse DELIGNY; Décisions : Tout le Conseil Municipal ; Groupe de Travail : Mme Aline BOCQUET, M. Sébastien BARONICK, M. Yannick ROUSEAU, Mme Véronique ROUX</p> <p>PCS (Plan Communal de Sauvegarde) : Présidente=> Mme Maryse DELIGNY ; Membres : M. Yannick ROUSEAU, Mme Aline BOCQUET, Mme Mélina PEIXOTO, Mme Elisabeth De FARIA, M. Joël JOUGLET, Mme Sylvie DENIZOT</p> <p>CIMETIERE : Président=> M. Jean-Claude LESAGE ; Vice-Présidente : Mme Marie-Laure PICARD; Membres : Mme Laurence THOMA, M. Yannick ROUSEAU, M. Cédric DA SILVA, Mme Aline BOCQUET, Mme Véronique ROUX</p> <p>APPEL D'OFFRES : Président=> M. Le Maire Pascal LEFEVRE ; Titulaires : Mme Marie-Laure PICARD, Mme Véronique ROUX, Mme Laurence THOMA Suppléants : M. Jacques DE COCK, Mme Sylvie DENIZOT</p> <p>Délibération votée à l'unanimité.</p> |
| <p><u>N° 2020/009</u></p> | <p><u>NOMINATION DES MEMBRES DU CCAS (élus et administrés) :</u> Président => M. Le Maire Pascal LEFEVRE; Membres : Mme Maryse DELIGNY, M. Jean-Claude LESAGE, Mme Marie-Laure PICARD, Mme Aline BOCQUET, Mme Véronique ROUX, M. Cédric DA SILVA; Membres Extérieurs : M. Régis DENIZOT, M. Daniel BEHAEGEL, M. Jean-Jacques RAMELET, Mme Françoise BERTRAND, Mme Claudie ARNOLDY, M. Jean Jacques DIRSON</p> <p>Délibération votée à l'unanimité.</p> |
| <p><u>N° 2020/010</u></p> | <p><u>NOMINATION DU PRESIDENT DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES :</u> Présidente : Mme Laurence THOMA</p> <p>Délibération votée à l'unanimité.</p> |
| <p><u>N° 2020/011</u></p> | <p><u>COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX VALLEES - NOMINATION D'UN SUPPLEANT :</u> Suppléante : Mme Marie-Laure PICARD. Elue avec 15 voix pour.</p> |
| <p><u>N° 2020/012</u></p> | <p><u>SIAEP – NOMINATION DE 3 DELEGUES TITULAIRES :</u> M. Pascal LEFEVRE., M. Yannick ROUSEAU, M. Jacques de COCK. Elus avec 15 voix pour.</p> |
| <p><u>N° 2020/013</u></p> | <p><u>SIARD – NOMINATION DE 3 DELEGUES TITULAIRES ET 2 DELEGUES SUPPLEANTS:</u> Titulaires : M. Pascal LEFEVRE, M. Cédric DA SILVA élus avec 15 voix pour. Suppléants : M. Jacques DE COCK et M. Joël JOUGLET élus avec 15 voix pour.</p> |
| <p><u>N° 2020/014</u></p> | <p><u>SE 60 – NOMINATION D'UN REPRESENTANT :</u> M. Pascal LEFEVRE est élu à l'unanimité.</p> |
| <p><u>N° 2020/015</u></p> | <p><u>SMOTHD – NOMINATION D'UN DELEGUE :</u> Mme Maryse DELIGNUY est élue déléguée avec 15 voix pour.</p> |

N° 2020/016

SYNDICAT DU CAPTAGE DE PASSEL – NOMINATION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET D'UN DELEGUE SUPPLEANT :

Titulaire : M. Pascal LEFEVRE avec 15 voix pour ; Suppléante : Mme Maryse DELIGNY avec 15 voix pour.

N° 2020/017

L'ADICO – NOMINATION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET D'UN DELEGUE SUPPLEANT :

Titulaire : Mme Marie-Laure PICARD ; Suppléante : Mme Maryse DELIGNY. Nommées à l'unanimité.

N° 2020/018

L'ADTO – NOMINATION D'UN DELEGUE TITULAIRE :

Titulaire : M. Le Maire Pascal LEFEVRE est élu à l'unanimité.

N° 2020/019

REGIE LIVRE COMMUNAL – SORTIE DE LIVRES DU STOCK :

Sortie de 49 livres pour les élèves du CM2 pour les trois dernières années scolaires.

Délibération votée à l'unanimité.

N° 2020/020

DON DE 60€ A LA COOPERATIVE SCOLAIRE :

Délibération adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.



Tél : 03.44.76.84.84
Fax : 03.44.75.03.85

DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
CANTON DE THOUROTTE
MAIRIE DE PIMPRESZ

Date de convocation :

02 juin 2020

Date d'affichage :

02 juin 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

N°2020/006

Objet de la délibération :

**INDEMNITES DE FONCTION
MAIRE ET ADJOINTS**

L'an deux mille vingt, le 08 juin à 19 heures.

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. Pascal LEFEVRE.

Etaient présents : M. Sébastien BARONICK, Mme Aline BOCQUET, M. Cédric DA SILVA, M. Jacques DE COCK, Mme Elisabeth DE FARIA, Mme Maryse DELIGNY, Mme Sylvie DENIZOT, M. Joël JOUGLET, M. Pascal LEFEVRE, M. Jean-Claude LESAGE, Mme Mélina PEIXOTO, Mme Marie-Laure PICARD, M. Yannick ROUSEAU, Mme Véronique ROUX, Mme Laurence THOMA formant la majorité en exercice.

Absents excusés :

Absents non excusés :

Secrétaire : Mme Aline BOCQUET

Vu les articles L.2123-20 à L.2123-24-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT),

Vu l'article L.2123-20 du CGCT qui fixe les taux maximum des indemnités de fonction des maires, adjoints et conseillers municipaux,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil Municipal en date du 23 mai 2020 constatant l'élection du maire et de 4 adjoints,

Vu les arrêtés municipaux 2020/007, 2020/008, 2020/009, 2020/010 en date du 02 juin 2020 portant délégation de fonctions à Mesdames PICARD Marie-Laure, DELIGNY Maryse, BOCQUET Aline et Monsieur DE COCK Jacques, adjoints,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de déterminer les taux des indemnités des élus locaux pour l'exercice de leurs fonctions, dans la limite des taux maximum fixés par la loi,

Considérant que pour une commune de 887 habitants, le taux maximal de l'indemnité du maire en pourcentage de l'indice brut terminal de la fonction publique ne peut dépasser 40.30 % ,

Considérant que pour une commune de 887 habitants, le taux maximal de l'indemnité d'un adjoint en pourcentage de l'indice brut terminal 1027 de l'échelle indiciaire de la fonction publique ne peut dépasser 15.80 % en application des articles L 2123-22 et R 2123-23 du CGCT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Décide, de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du maire et des adjoints comme suit :

- - maire : 40.30 % de l'indice brut terminal de la fonction publique avec effet au 23 mai 2020
- - 1er adjoint : 15.80 % de l'indice brut terminal de la fonction publique avec effet au 02 juin 2020
- - 2ème adjoint : 9 % de l'indice brut terminal de la fonction publique avec effet au 02 juin 2020
- - 3ème adjoint : 9 % de l'indice brut terminal de la fonction publique avec effet au 02 juin 2020
- - 4ème adjoint : 9 % de l'indice brut terminal de la fonction publique avec effet au 02 juin 2020
- D'inscrire les crédits nécessaires au budget communal.
- De transmettre au représentant de l'État dans l'arrondissement la présente délibération et le tableau annexé récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux membres du conseil municipal



Tél : 03.44.76.84.84
Fax : 03.44.75.03.85

DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
CANTON DE THOUROTTE
MAIRIE DE PIMPREZ

Date de convocation :

02 juin 2020

Date d'affichage :

02 juin 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

N°2020/007

Objet de la délibération :

**DELEGATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL AU MAIRE**

L'an deux mille vingt, le 08 juin à 19 heures.

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. Pascal LEFEVRE.

Etaient présents : M. Sébastien BARONICK, Mme Aline BOCQUET, M. Cédric DA SILVA, M. Jacques DE COCK, Mme Elisabeth DE FARIA, Mme Maryse DELIGNY, Mme Sylvie DENIZOT, M. Joël JOUGLET, M. Pascal LEFEVRE, M. Jean-Claude LESAGE, Mme Mélina PEIXOTO, Mme Marie-Laure PICARD, M. Yannick ROUSSEAU, Mme Véronique ROUX, Mme Laurence THOMA formant la majorité en exercice.

Absents excusés :

Absents non excusés :

Secrétaire : Mme Aline BOCQUET

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir définir les délégations qu'il décide de lui donner, conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de donner délégation à Monsieur le Maire pour les affaires ou questions ci-dessous énumérées.

- De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants dans la limite de 214 000 euros HT,
- De décider de la conclusion et de la révision de certains contrats de location pour une durée n'excédant pas douze ans,
- De passer les contrats d'assurances ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes,
- De créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux,
- De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières,
- D'accepter les dons et legs qui ne sont pas grevés ni de condition ni de charges,
- De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4600 euros,
- D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle,
- De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux,
- D'accepter toutes indemnités de sinistre affectant tant les agents que les biens meubles et immeubles,
- De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice, et experts.

La séance est levée à 19h40

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

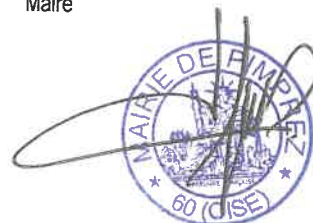
Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Commune de PIMPREZ, le 11 juin 2020

SOUS-PREFECTURE

15 JUIN 2020

DE COMPIEGNE (OISE)

Pascal LEFEVRE
Maire





Tél : 03.44.76.84.84
Fax : 03.44.75.03.85

DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
CANTON DE THOUROTTE
MAIRIE DE PIMPRESZ

Date de convocation :

02 juin 2020

Date d'affichage :

02 juin 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

N°2020/008

Objet de la délibération :

CREATION DES COMMISSIONS COMMUNALES

L'an deux mille vingt, le 08 juin à 19 heures.

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. Pascal LEFEVRE.

Etaient présents : M. Sébastien BARONICK, Mme Aline BOCQUET, M. Cédric DA SILVA, M. Jacques DE COC, Mme Elisabeth DE FARIA, Mme Maryse DELIGNY, Mme Sylvie DENIZOT, M. Joël JOUGLET, M. Pascal LEFEVRE, M. Jean-Claude LESAGE, Mme Mélina PEIXOTO, Mme Marie-Laure PICARD, M. Yannick ROUSEAU, Mme Véronique ROUX, Mme Laurence THOMA formant la majorité en exercice.

Absents excusés :

Absents non excusés :

Secrétaire : Mme Aline BOCQUET

Monsieur le Maire indique aux membres présents qu'il faut créer les commissions communales.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du Conseil décident de créer les commissions suivantes :

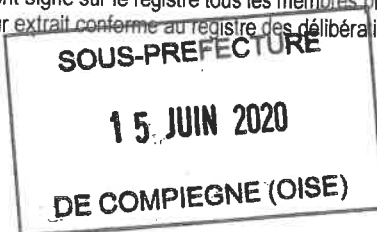
| COMMISSION | PRESIDENT(E) VICE PRESIDENT(E) | MEMBRES |
|--|-----------------------------------|---|
| Plan Local d'Urbanisme | LEFEVRE P. | Tous les membres du conseil |
| Finances | PICARD M-L. | Tous les membres du conseil |
| Travaux, bâtiments, voirie, réseaux et sécurité routière | LEFEVRE P. | Tous les membres du conseil |
| Urbanisme, aménagements industriels et artisanaux | JOUGLET J. | PICARD M-L, THOMA L, BARONICK S., ROUSEAU Y., DE COCK J., LEFEVRE P. |
| Informations | PICARD M-L. | BOCQUET A., DELIGNY M., LESAGE J-C., LEFEVRE P., PEIXOTO M., DE FARIA E. |
| Animations communales | DENIZOT S. ROUX V. | <u>Groupe de travail :</u> BOCQUET A., DELIGNY M., DA SILVA C., BARONICK S., PICARD M-L. <u>Décisions :</u> Tous les membres du conseil |
| Ecole, périscolaire, cantine | PEIXOTO M. DELIGNY M. | <u>Groupe de travail :</u> BOCQUET A., M. BARONICK S., ROUSEAU Y., ROUX V. <u>Décisions :</u> Tous les membres du conseil |
| Plan Communal de Sauvegarde | DELIGNY M. | ROUSEAU Y., BOCQUET A., PEIXOTO M., DE FARIA E., JOUGLET J., DENIZOT S. |
| Cimetière | LESAGE J-C. PICARD M-L. | THOMA L., BOCQUET A., ROUSEAU Y., DA SILVA C., |

| | | |
|-----------------------|------------|---|
| Appel d'Offres | LEFEVRE P. | Titulaires : PICARD M-L., ROUX V., THOMA L. Suppléants : DE COCK J., DENIZOT S., ROUX V. |
|-----------------------|------------|---|

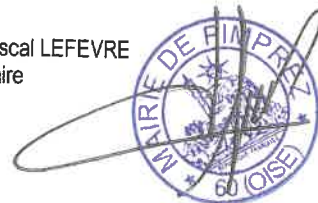
La séance est levée à 19h40

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Commune de PIMPRESZ, le 11 juin 2020



Pascal LEFEVRE
Maire





Tél : 03.44.76.84.84
Fax : 03.44.75.03.85

**DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
CANTON DE THOUROTTE
MAIRIE DE PIMPRESZ**

Date de convocation :

02 juin 2020

Date d'affichage :

02 juin 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

N°2020/009

Objet de la délibération :

**CENTRE COMMUNAL
D'ACTIONS SOCIALES**

**CONSTITUTION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

L'an deux mille vingt, le 08 juin à 19 heures.

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. Pascal LEFEVRE.

Etaient présents : M. Sébastien BARONICK, Mme Aline BOCQUET, M. Cédric DA SILVA, M. Jacques DE COCI, Mme Elisabeth DE FARIA, Mme Maryse DELIGNY, Mme Sylvie DENIZOT, M. Joël JOUGLET, M. Pascal LEFEVRE, M. Jean-Claude LESAGE, Mme Mélina PEIXOTO, Mme Marie-Laure PICARD, M. Yannick ROUSEAU, Mme Véronique ROUX, Mme Laurence THOMA formant la majorité en exercice.

Absents excusés :

Absents non excusés :

Secrétaire : Mme Aline BOCQUET

Monsieur le Maire indique aux membres présents qu'il convient de nommer les membres élus et administrés constituant le conseil d'administration du Centre Communal d'Actions Sociales.

Vu le nouveau conseil municipal élu le 15 mars 2020 et installé le 23 mai 2020,

Considérant qu'il convient de renouveler le conseil d'administration du Centre Communal d'Actions Sociales,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du Conseil nomment les personnes suivantes :

| | |
|-------------|--|
| Président | LEFEVRE PASCAL |
| Elus | LESAGE Jean-Claude, DELIGNY Maryse, PICARD Marie-Laure, ROUX Véronique, BOCQUET Aline et DA SILVA Cédric |
| Administrés | RAMELET Jean-Jacques, BEHAEGEL Daniel, DENIZOT Régis, BERTRAND Françoise, ARNOLDY Claudie et DIRSON Jean-Jacques |

La séance est levée à 19h40

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Commune de PIMPRESZ, le 11 juin 2020



Pascal LEFEVRE
Maire





Tél : 03.44.76.84.84
Fax : 03.44.75.03.85

DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
CANTON DE THOUROTTE
MAIRIE DE PIMPREZ

Date de convocation :

02 juin 2020

Date d'affichage :

02 juin 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

N°2020/010

Objet de la délibération :

**COMMISSION DE CONTRÔLE
DES LISTES ELECTORALES**

NOMINATION DU PRESIDENT

L'an deux mille vingt, le 08 juin à 19 heures.

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. Pascal LEFEVRE.

Etaient présents : M. Sébastien BARONICK, Mme Aline BOCQUET, M. Cédric DA SILVA, M. Jacques DE COCH
Mme Elisabeth DE FARIA, Mme Maryse DELIGNY, Mme Sylvie DENIZOT, M. Joël JOUGLET, M. Pasc
LEFEVRE, M. Jean-Claude LESAGE, Mme Mélina PEIXOTO, Mme Marie-Laure PICARD, M. Yannick ROUSEAU
Mme Véronique ROUX, Mme Laurence THOMA formant la majorité en exercice.

Absents excusés :

Absents non excusés :

Secrétaire : Mme Aline BOCQUET

Monsieur le Maire indique aux membres présents qu'il convient de nommer un ou une président(e) pour la commission de contrôle des listes électorales.

Vu réforme de la gestion des listes électorales, introduite par la loi n°2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Considérant qu'il convient de renouveler la présidence de cette commission de contrôle,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du Conseil nomment :

| |
|--|
| Présidente de la commission de contrôle des listes électorales |
|--|

| |
|----------------|
| THOMA Laurence |
|----------------|

La séance est levée à 19h40

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Commune de PIMPREZ, le 11 juin 2020

SOUS-PREFECTURE

15 JUIN 2020

DE COMPIEGNE (OISE)

Pascal LEFEVRE
Maire





Tél : 03.44.76.84.84
Fax : 03.44.75.03.85

DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
CANTON DE THOUROTTE
MAIRIE DE PIMPREZ

Date de convocation :

02 juin 2020

Date d'affichage :

02 juin 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

N°2020/011

Objet de la délibération :

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES DEUX VALLEES**

NOMINATION D'UN SUPPLEANT

L'an deux mille vingt, le 08 juin à 19 heures.

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. Pascal LEFEVRE.

Etaient présents : M. Sébastien BARONICK, Mme Aline BOCQUET, M. Cédric DA SILVA, M. Jacques DE COCK, Mme Elisabeth DE FARIA, Mme Maryse DELIGNY, Mme Sylvie DENIZOT, M. Joël JOUGLET, M. Pascal LEFEVRE, M. Jean-Claude LESAGE, Mme Mélina PEIXOTO, Mme Marie-Laure PICARD, M. Yannick ROUSEAU, Mme Véronique ROUX, Mme Laurence THOMA formant la majorité en exercice.

Absents excusés :

Absents non excusés :

Secrétaire : Mme Aline BOCQUET

Vu les explications de Monsieur le Maire,

Vu la LOI n°2017-257 du 28 février 2017 - art. 75,

Vu l'article L.5211-6 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il convient d'élire un suppléant à la Communauté de Communes des Deux Vallées,

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

a obtenu pour le poste de délégué suppléant :

Mme PICARD Marie-Laure : quinze voix (15)

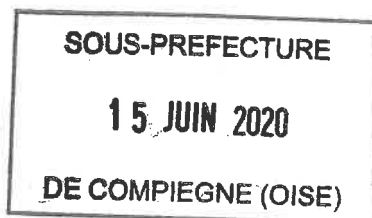
Mme PICARD Marie-Laure est élue déléguée suppléante auprès de la Communauté de Communes des Deux Vallées.

La séance est levée à 19h40

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Commune de PIMPREZ, le 11 juin 2020

Pascal LEFEVRE
Maire





Tél : 03.44.76.84.84
Fax : 03.44.75.03.85

DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
CANTON DE THOUROTTE
MAIRIE DE PIMPRESZ

Date de convocation :

02 juin 2020

Date d'affichage :

02 juin 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

N°2020/012

Objet de la délibération :

SIAEP

**NOMINATION DE 3 DELEGUES
TITULAIRES**

L'an deux mille vingt, le 08 juin à 19 heures.

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. Pascal LEFEVRE.

Etaient présents : M. Sébastien BARONICK, Mme Aline BOCQUET, M. Cédric DA SILVA, M. Jacques DE COCK, Mme Elisabeth DE FARIA, Mme Maryse DELIGNY, Mme Sylvie DENIZOT, M. Joël JOUGLET, M. Pascal LEFEVRE, M. Jean-Claude LESAGE, Mme Mélina PEIXOTO, Mme Marie-Laure PICARD, M. Yannick ROUSEAU, Mme Véronique ROUX, Mme Laurence THOMA formant la majorité en exercice.

Absents excusés :

Absents non excusés :

Secrétaire : Mme Aline BOCQUET

Vu les explications de Monsieur le Maire,

Vu l'article L2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il convient d'élire 3 délégués titulaires au SIAEP,

Considérant les candidatures de Messieurs LEFEVRE Pascal, ROUSEAU Yannick et DE COCK Jacques,

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Ont obtenu pour les postes de titulaires :

Monsieur Pascal LEFEVRE : quinze voix (15)

Monsieur ROUSEAU Yannick : quinze voix (15)

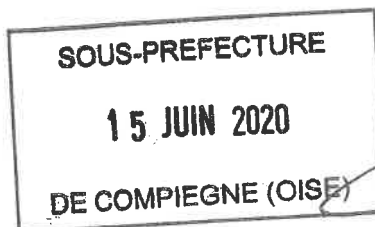
Monsieur Jacques DE COCK : quinze voix (15)

LEFEVRE Pascal, ROUSEAU Yannick et DE COCK Jacques sont élus délégués titulaires au SIAEP de la Belle Anne.

La séance est levée à 19h40

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Commune de PIMPRESZ, le 11 juin 2020



Pascal LEFEVRE
Maire





Tél : 03.44.76.84.84
Fax : 03.44.75.03.85

DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
CANTON DE THOUROTTE
MAIRIE DE PIMPREZ

Date de convocation :

02 juin 2020

Date d'affichage :

02 juin 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

N°2020/013

Objet de la délibération :

SIARD

**NOMINATION DE 2 DELEGUES
TITULAIRES ET 2 DELEGUES
SUPPLEANTS**

L'an deux mille vingt, le 08 juin à 19 heures.

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. Pascal LEFEVRE.

Etaient présents : M. Sébastien BARONICK, Mme Aline BOCQUET, M. Cédric DA SILVA, M. Jacques DE COCK, Mme Elisabeth DE FARIA, Mme Maryse DELIGNY, Mme Sylvie DENIZOT, M. Joël JOUGLET, M. Pascal LEFEVRE, M. Jean-Claude LESAGE, Mme Mélina PEIXOTO, Mme Marie-Laure PICARD, M. Yannick ROUSEAU, Mme Véronique ROUX, Mme Laurence THOMA formant la majorité en exercice.

Absents excusés :

Absents non excusés :

Secrétaire : Mme Aline BOCQUET

Vu les explications de Monsieur le Maire,

Vu les articles L5212-7 et 5212-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il convient d'élire 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants au SIARD,

Considérant les candidatures de Messieurs LEFEVRE Pascal, DA SILVA Cédric comme titulaires et celles de DE COCK Jacques et JOUGLET Joël comme suppléants,

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Ont obtenu pour les postes de titulaires :

Monsieur Pascal LEFEVRE : quinze voix (15)

Monsieur DA SILVA Cédric : quinze voix (15)

Ont obtenu pour les postes de suppléants :

Monsieur Jacques DE COCK : quinze voix (15)

Monsieur JOUGLET Joël : quinze voix (15)

Sont élus délégués titulaires Messieurs LEFEVRE Pascal, DA SILVA Cédric AU SIARD.

Sont élus délégués suppléants Messieurs DE COCK Jacques et JOUGLET Joël au SIARD.

La séance est levée à 19h40.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Commune de PIMPREZ, le 11 juin 2020

SOUS-PREFECTURE

15 JUIN 2020

DE COMPIEGNE (OISE)

Pascal LEFEVRE
Maire





Tél : 03.44.76.84.84
Fax : 03.44.75.03.85

DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
CANTON DE THOUROTTE
MAIRIE DE PIMPRESZ

Date de convocation :

02 juin 2020

Date d'affichage :

02 juin 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

N°2020/014

Objet de la délibération :

SE 60

**N O M I N A T I O N D ' U N
R E P R E S E N T A N T**

L'an deux mille vingt, le 08 juin à 19 heures.

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. Pascal LEFEVRE.

Etaient présents : M. Sébastien BARONICK, Mme Aline BOCQUET, M. Cédric DA SILVA, M. Jacques DE COCK, Mme Elisabeth DE FARIA, Mme Maryse DELIGNY, Mme Sylvie DENIZOT, M. Joël JOUGLET, M. Pascal LEFEVRE, M. Jean-Claude LESAGE, Mme Mélina PEIXOTO, Mme Marie-Laure PICARD, M. Yannick ROUSEAU, Mme Véronique ROUX, Mme Laurence THOMA formant la majorité en exercice.

Absents excusés :

Absents non excusés :

Secrétaire : Mme Aline BOCQUET

Vu les explications de Monsieur le Maire,

Vu l'article 2224-31 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectorale en date du 05 février 2020 validant les statuts du Syndicat d'Energie de l'Oise,

Considérant qu'il convient d'élire 1 représentant ,

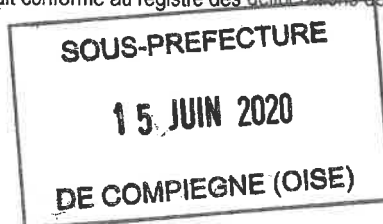
Suite aux élections municipales, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- désigne en qualité de représentant pour siéger au sein de SLE Est-Oise Monsieur LEFEVRE Pascal.

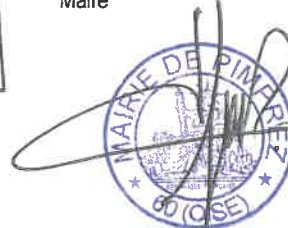
La séance est levée à 19h40.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Commune de PIMPRESZ, le 11 juin 2020



Pascal LEFEVRE
Maire





Tél : 03.44.76.84.84
Fax : 03.44.75.03.85

DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
CANTON DE THOUROTTE
MAIRIE DE PIMPRESZ

Date de convocation :

02 juin 2020

Date d'affichage :

02 juin 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

N°2020/015

Objet de la délibération :

SMOTHD

NOMINATION D'UN DELEGUE

L'an deux mille vingt, le 08 juin à 19 heures.

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. Pascal LEFEVRE.

Etaient présents : M. Sébastien BARONICK, Mme Aline BOCQUET, M. Cédric DA SILVA, M. Jacques DE COCK, Mme Elisabeth DE FARIA, Mme Maryse DELIGNY, Mme Sylvie DENIZOT, M. Joël JOUGLET, M. Pascal LEFEVRE, M. Jean-Claude LESAGE, Mme Méline PEIXOTO, Mme Marie-Laure PICARD, M. Yannick ROUSEAU, Mme Véronique ROUX, Mme Laurence THOMA formant la majorité en exercice.

Absents excusés :

Absents non excusés :

Secrétaire : Mme Aline BOCQUET

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5711-1 et L5721-2,

Vu l'arrêté préfectorale en date du 03 mai 2013 portant création du Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit,

Vu l'article 8 des statuts indiquant la clé de répartition du nombre de délégués,

Considérant qu'il convient de désigner 1 délégué titulaire de la commune auprès du SMOTHD,

Considérant la candidature de Mme DELIGNY Maryse,

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Ont obtenu pour le poste de délégué titulaire :

Mme DELIGNY Maryse : quinze voix (15)

Est élue déléguée titulaire auprès du SMOTHD, Mme DELIGNY Maryse.

La séance est levée à 19h40.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Commune de PIMPRESZ, le 11 juin 2020

Pascal LEFEVRE
Maire

SOUS-PREFECTURE

15 JUIN 2020

DE COMPIEGNE (OISE)





Tél : 03.44.76.84.84
Fax : 03.44.75.03.85

DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
CANTON DE THOUROTTE
MAIRIE DE PIMPRESZ

Date de convocation :

02 juin 2020

Date d'affichage :

02 juin 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

N°2020/016

Objet de la délibération :

SYNDICAT DU CAPTAGE DE PASSEL

NOMINATION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET D'UN DELEGUE SUPPLEANT

L'an deux mille vingt, le 08 juin à 19 heures.

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. Pascal LEFEVRE.

Etaient présents : M. Sébastien BARONICK, Mme Aline BOCQUET, M. Cédric DA SILVA, M. Jacques DE COCK, Mme Elisabeth DE FARIA, Mme Maryse DELIGNY, Mme Sylvie DENIZOT, M. Joël JOUGLET, M. Pascal LEFEVRE, M. Jean-Claude LESAGE, Mme Mélina PEIXOTO, Mme Marie-Laure PICARD, M. Yannick ROUSEAU, Mme Véronique ROUX, Mme Laurence THOMA formant la majorité en exercice.

Absents excusés :

Absents non excusés :

Secrétaire : Mme Aline BOCQUET

Vu les explications de Monsieur le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5711-1 et L5721-2,

Considérant qu'il convient de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant auprès du syndicat de captage de Passel,

Considérant les candidatures M. LEFEVRE Pascal et de Mme DELIGNY Maryse,

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

a obtenu pour le poste de titulaire :

Monsieur LEFEVRE Pascal : quinze voix (15)

a obtenu pour le poste de suppléant :

Madame DELIGNY Maryse : quinze voix (15)

Est élu délégué titulaire Monsieur LEFEVRE Pascal au syndicat de captage de Passel.

Est élue déléguée suppléante Madame DELIGNY Maryse au syndicat de captage de Passel.

La séance est levée à 19h40.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Commune de PIMPRESZ, le 11 juin 2020

SOUS-PREFECTURE

15 JUIN 2020

DE COMPIEGNE (OISE)

Pascal LEFEVRE
Maire





Tél : 03.44.76.84.84
Fax : 03.44.75.03.85

DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
CANTON DE THOUROTTE
MAIRIE DE PIMPRESZ

Date de convocation :

02 juin 2020

Date d'affichage :

02 juin 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

N°2020/017

Objet de la délibération :

ADICO

**NOMINATION D'UN DELEGUE
TITULAIRE ET D'UN DELEGUE
SUPPLEANT**

L'an deux mille vingt, le 08 juin à 19 heures.

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. Pascal LEFEVRE.

Etaient présents : M. Sébastien BARONICK, Mme Aline BOCQUET, M. Cédric DA SILVA, M. Jacques DE COCK, Mme Elisabeth DE FARIA, Mme Maryse DELIGNY, Mme Sylvie DENIZOT, M. Joël JOUGLET, M. Pascal LEFEVRE, M. Jean-Claude LESAGE, Mme Mélina PEIXOTO, Mme Marie-Laure PICARD, M. Yannick ROUSSEAU, Mme Véronique ROUX, Mme Laurence THOMA formant la majorité en exercice.

Absents excusés :

Absents non excusés :

Secrétaire : Mme Aline BOCQUET

Vu les explications de Monsieur le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant auprès de l'Association pour le Développement et l'Innovation numérique des Collectivités,

Considérant les candidatures Mme PICARD Marie-Laure et de Mme DELIGNY Maryse,

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne :

- Monsieur LEFEVRE Pascal comme délégué titulaire
- Madame DELIGNY Maryse comme délégué suppléant

La séance est levée à 19h40.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

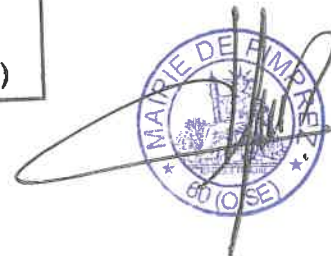
Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Commune de PIMPRESZ, le 11 juin 2020

SOUS-PREFECTURE

15 JUIN 2020

DE COMPIEGNE (OISE)

Pascal LEFEVRE
Maire





Tél : 03.44.76.84.84
Fax : 03.44.75.03.85

DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
CANTON DE THOUROTTE
MAIRIE DE PIMPREZ

Date de convocation :

02 juin 2020

Date d'affichage :

02 juin 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

N°2020/018

Objet de la délibération :

ADTO

**NOMINATION D'UN DELEGUE
TITULAIRE**

L'an deux mille vingt, le 08 juin à 19 heures.

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. Pascal LEFEVRE.

Etaient présents : M. Sébastien BARONICK, Mme Aline BOCQUET, M. Cédric DA SILVA, M. Jacques DE COCK, Mme Elisabeth DE FARIA, Mme Maryse DELIGNY, Mme Sylvie DENIZOT, M. Joël JOUGLET, M. Pascal LEFEVRE, M. Jean-Claude LESAGE, Mme Mélina PEIXOTO, Mme Marie-Laure PICARD, M. Yannick ROUSEAU, Mme Véronique ROUX, Mme Laurence THOMA formant la majorité en exercice.

Absents excusés :

Absents non excusés :

Secrétaire : Mme Aline BOCQUET

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L. 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il convient de nommer un représentant titulaire auprès de l'Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise,

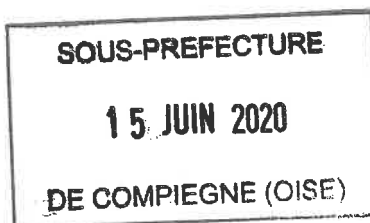
Après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- désigne Monsieur LEFEVRE Pascal comme représentant aux Assemblées Générales et Spéciales des actionnaires minoritaires de la Société ADTO.

La séance est levée à 19h40.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Commune de PIMPREZ, le 11 juin 2020



Pascal LEFEVRE
Maire





Tél : 03.44.76.84.84
Fax : 03.44.75.03.85

**DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
CANTON DE THOUROTTE
MAIRIE DE PIMPRESZ**

Date de convocation :
02 juin 2020
Date d'affichage :
02 juin 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

N°2020/019

Objet de la délibération :

REGIE LIVRE COMMUNAL

SORTIE DE LIVRES DU STOCK

L'an deux mille vingt, le 08 juin à 19 heures.

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. Pascal LEFEVRE.

Etaient présents : M. Sébastien BARONICK, Mme Aline BOCQUET, M. Cédric DA SILVA, M. Jacques DE COCK, Mme Elisabeth DE FARIA, Mme Maryse DELIGNY, Mme Sylvie DENIZOT, M. Joël JOUGLET, M. Pascal LEFEVRE, M. Jean-Claude LESAGE, Mme Mélina PEIXOTO, Mme Marie-Laure PICARD, M. Yannick ROUSEAU, Mme Véronique ROUX, Mme Laurence THOMA formant la majorité en exercice.

Absents excusés :

Absents non excusés :

Secrétaire : Mme Aline BOCQUET

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération n°2019/01 du 18 avril 2019 instituant une régie de recettes pour l'encaissement des droits de places et de la vente du livre communal,

Vu la décision du conseil municipal d'offrir un livre communal à chaque élève entrant en 6ème,

Considérant que 19 livres ont été offerts pour les enfant sortis en juin 2018,

Considérant que 30 livres seront offerts pour les enfants sortants en juin 2019 et 2020,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Décide de sortir du stock 49 livres de la régie droits de places et de la vente du livre communal.

La séance est levée à 19h40.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Commune de PIMPRESZ, le 11 juin 2020

Pascal LEFEVRE
Maire





Tél : 03.44.76.84.84
Fax : 03.44.75.03.85

**DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
CANTON DE THOUROTTE
MAIRIE DE PIMPRESZ**

Date de convocation :
02 juin 2020
Date d'affichage :
02 juin 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

N°2020/020

Objet de la délibération :

**DON DE 60 € A LA
COOPERATIVE SCOLAIRE**

L'an deux mille vingt, le 08 juin à 19 heures.

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. Pascal LEFEVRE.

Etaient présents : M. Sébastien BARONICK, Mme Aline BOCQUET, M. Cédric DA SILVA, M. Jacques DE COCK, Mme Elisabeth DE FARIA, Mme Maryse DELIGNY, Mme Sylvie DENIZOT, M. Joël JOUGLET, M. Pascal LEFEVRE, M. Jean-Claude LESAGE, Mme Mélina PEIXOTO, Mme Marie-Laure PICARD, M. Yannick ROUSSEAU, Mme Véronique ROUX, Mme Laurence THOMA formant la majorité en exercice.

Absents excusés :

Absents non excusés :

Secrétaire : Mme Aline BOCQUET

Monsieur le Maire informe l'Assemblée, que suite au décès de Monsieur TOUPET Guy, ancien Président de l'association des Anciens Combattants et Veuves de Guerres de Pimprez, porte drapeau, ancien conseiller municipal, entre autre, la Commune devait offrir une gerbe lors de ses obsèques. La famille de Monsieur TOUPET a émis le souhait de ne pas recevoir de gerbe et préférerai que la somme correspondante (60.00 €) soit versée à la coopérative scolaire de Pimprez.

Vu l'exposé de Monsieur le Maire,

Considérant qu'il convient de respecter les vœux de la famille de Monsieur TOUPET,

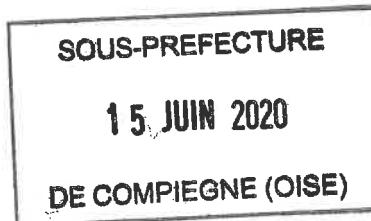
Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal :

- Décide de verser une subvention exceptionnelle de 60.00 €uros (soixante €uros) à la coopérative scolaire de Pimprez.

La séance est levée à 19h40.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Commune de PIMPRESZ, le 11 juin 2020



Pascal LEFEVRE
Maire

